



F.E.C.C.I.A.

**Fédération Européenne des Cadres de la Chimie
et des Industries Annexes**

56, rue de Batignolles

F - 75017 PARIS

tél.: +33 1 42 28 28 05

fax: +33 1 42 28 12 99

Affiliée à la Confédération Européenne des Cadres (CEC)

Résolution de la FECCIA relative à la politique européenne en matière de produits chimiques (cf. UE - Livre Blanc)

FECCIA – Fédération Européenne des Cadres de la Chimie et des Industries Annexes – représente, au niveau européen, l’encadrement, à savoir les cadres et les agents de maîtrise, dans le secteur de l’industrie chimique. Les fédérations nationales de l’encadrement de cinq pays européens sont affiliées à la FECCIA.

En tant que fédération européenne représentative de plus de 40.000 salariés dans la Chimie en Europe et compte tenu de l’impact probable sur l’emploi que les propositions du Livre Blanc peuvent avoir, la FECCIA se doit prendre position en affirmant ses positions :

La FECCIA, Fédération Européenne de l’encadrement de la Chimie, se félicite lorsque les réglementations nationales en vigueur dans chaque Etat membre sont remplacées par une législation commune européenne.

L’industrie chimique dans presque tous les états membres de l’UE est un secteur dont les produits ont une forte valeur ajoutée car ils contribuent au bien-être. Par ailleurs, l’industrie chimique offre des possibilités d’emplois qualifiés avec des perspectives d’évolution pour un grand nombre de personnes en Europe. Par conséquent, une politique européenne responsable en la matière doit prendre aussi en considération les aspects économiques des activités de la Chimie.

Oui à la protection des utilisateurs et des consommateurs

La FECCIA se félicite et soutient la mise en place d’une réglementation européenne, à condition qu’elle contribue à améliorer la protection de l’environnement, la protection de l’emploi et la protection du consommateur. Cela vaut d’autant plus lorsqu’une telle réglementation agit pour renforcer la compétitivité des entreprises européennes dans la chimie et pour préserver des emplois qualifiés.

L’objectif final du Livre Blanc, qui est la protection renforcée des utilisateurs et des consommateurs, est entièrement partagé par la FECCIA. Celle-ci considère les préoccupations du législateur importantes et pleines de bon sens notamment celles visant l’autodiscipline dans le domaine du transport des produits chimiques et leur acheminement sécurisé jusqu’aux utilisateurs et autres sous-traitants. Le degré d’acceptation de l’industrie chimique par la population européenne se trouve ainsi amélioré.

Dans la Chimie mieux vaut expliquer plutôt que diaboliser

L'image de l'industrie chimique auprès d'une partie de l'opinion publique en Europe est négative et cela de façon durable et injustifiée. Cependant, le rôle de la chimie est essentiel pour la protection de l'environnement et pour maintenir en bonne santé humains et animaux. Paradoxalement, les préjugés contre l'industrie chimique trouvent leurs origines non pas dans les produits chimiques mais dans des épidémies et autres catastrophes naturelles qui touchent les hommes – encore aujourd'hui – alors que l'industrie chimique contribue de façon significative à modérer l'impact de telles nuisances. Le fait qu'un produit chimique peut comporter des risques ou causer des dommages, s'il n'est pas utilisé comme il convient, ne doit pas conduire à la diabolisation de l'ensemble des produits chimiques. Certains produits, dits naturels, peuvent devenir plus dangereux que des produits chimiques en cas d'utilisation abusive. Plutôt que diaboliser les articles de l'industrie chimique il est préférable d'informer sur les risques éventuels encourus en cas d'utilisation inappropriée.

Cela constitue, par ailleurs, un des objectifs de l'industrie chimique européenne, de continuer, en matière d'utilisation des produits chimiques, son rôle pédagogique vis-à-vis du grand public, de manière à soigner sa propre image. A cet égard, l'encadrement (cadres et agents de maîtrise) adhérent aux fédérations affiliées à la FECCIA est prêt à apporter sa contribution. Toutefois, l'industrie chimique européenne et son encadrement ont besoin du soutien des Institutions, en particulier des Institutions de l'Union Européenne.

Du point de vue de la FECCIA, le Livre Blanc n'apporte pas de contribution significative à la clarification nécessaire. Au contraire, il laisse se répandre des préjugés sans justification au détriment de l'industrie chimique et des articles qu'elle produit.

Propositions du Livre Blanc : plus de bureaucratie et aucune amélioration

Un grand nombre des exigences formulées dans le Livre Blanc conduisent vers un système bureaucratique, coûteux et impossible à mettre en place, sans pour autant garantir la protection de l'environnement et la protection des consommateurs.

Avec stupeur la FECCIA regrette, entre autres, :

- Qu'il soit exigé une limitation dans le temps de l'autorisation sur les matières dangereuses, ce qui risque d'influencer durablement, de façon négative, les investissements des grandes entreprises opérant en Europe ;
- Que la réglementation préconisée incite à délocaliser les entrepôts de stockage en dehors de l'Union Européenne avec des effets néfastes pour l'emploi et les Etats. Ces derniers verraient leur recettes fiscales diminuées. L'objectif d'une meilleure protection des utilisateurs, prôné par le Livre Blanc, ne serait pas atteint. Les produits chimiques visés seraient alors fabriqués légalement en dehors de l'Union Européenne pour y être ensuite importés suivant les pratiques du commerce international ;
- Que la discussion sur les matières premières soit basée uniquement sur leurs caractéristiques intrinsèques, sans tenir compte du risque d'exposition qu'elles présentent.

Conclusions

La FECCIA, ainsi que les salariés adhérents à travers les fédérations nationales affiliées vont critiquer vivement de telles réglementations qui, tout en étant des obstacles à l'innovation et à l'investissement, ont des effets négatifs sur l'emploi et ne présentent aucune garantie d'amélioration de la protection de l'environnement et de la protection des utilisateurs.

Les instances nationales dans les pays membres de l'UE et les institutions de l'UE sont censées élaborer des règles en matière d'industrie chimique avec des effets positifs sur le plan économique, écologique et social.

- De telles règles doivent s'appliquer **uniformément partout dans l'UE**.
- **Les dépenses et les frais** doivent rester aussi réduits que possible, avec limitation par exemple, du nombre de tests et d'enregistrement.
- Les examens et tests doivent être tournés vers la validation **de risques fondés** et non pas vers des caractéristiques intrinsèques des matières premières.
- Aucune soumission des **produits semi-finis** au devoir d'enregistrement et d'autorisation.
- Le **processus d'expérimentation** doit rester court, de manière à ne pas enfreindre le lancement de nouveaux produits.

Si les instances nationales et les institutions européennes réussissent à rendre transparent le rôle de l'industrie chimique et l'utilisation des produits chimiques, cela profitera à tous et pas seulement aux seuls salariés du secteur.

La FECCIA et, par conséquent, les salariés adhérents aux fédérations nationales, est prête à soutenir une politique qui prend en considération ces points et reste ouverte au dialogue social sur ces sujets.